

Conclusions de l'évaluation

relatives à une demande de modification d'emballage pour la préparation phytopharmaceutique BOUILLIE CAZORLA 20 PM® (numéro d'AMM 2100061)

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail a notamment pour missions l'évaluation ainsi que la délivrance de la décision d'autorisation de mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques. Le présent document ne constitue pas une décision.

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) a accusé réception d'un dossier, déposé par M. CAZORLA S.L., de demande de modification d'emballage pour la préparation phytopharmaceutique BOUILLIE CAZORLA 20 PM®.

Cette demande concerne le permis de commerce parallèle n° 2100061, pour la préparation importée POLTIGLIA 20 WP®, en provenance d'Espagne, qui bénéficie de l'autorisation de mise sur le marché en cours de validité n° 19616, dont le titulaire est MANICA, SPA.

Les présentes conclusions sont émises dans le cadre du règlement (CE) n°1107/2009, des dispositions prévues dans le code rural et de la pêche maritime, et en se basant sur le document guide européen SANCO/10524/2012.

Dans le cadre du dossier de permis de commerce parallèle pour la préparation importée en provenance d'Espagne (n°2009-1644), il a été considéré que la préparation BOUILLIE CAZORLA 20 PM® pouvait être commercialisée dans un emballage d'une contenance de 5 kg.

L'objet de cette demande est l'obtention d'une autorisation de commercialisation dans des emballages d'une contenance de 10 kg et 25 kg (sac en papier et sac multicouche).

Considérant les emballages de la préparation POLTIGLIA 20 WP® (origine Espagne) et de la préparation de référence BOUILLIE BORDELAISE MANICA® bénéficiant de l'autorisation de mise sur le marché en cours de validité n° 9300571 ;

Il est considéré que la demande de modification d'emballage pour la préparation BOUILLIE CAZORLA 20 PM®, présentée par M. CAZORLA S.L., satisfait les requis de l'article 52 du règlement (CE) n°1107/2009 et des dispositions prévues dans le code rural et de la pêche maritime.

Sur la base de la décision délivrée par les autorités espagnoles pour la préparation POLTIGLIA 20 WP®, la préparation BOUILLIE CAZORLA 20 PM® pourra être commercialisée dans les emballages suivants :

- Sac multicouche en papier/PEBD¹ (10 kg, 25 kg)

¹ PEBD : polyéthylène basse densité